

Comment servir

LES VOYAGEURS DE COMMERCE

---

C'est faire l'honneur bien grand aux Voyageurs de Commerce que d'attribuer à leurs peu éclatants services un numéro d'enquête de l'*Action française*, à la suite des professions libérales, des instituteurs, des artistes et des agriculteurs. Hélas ! ils ne dirigent rien, n'enseignent pas et ne produisent ni un chef-d'œuvre, ni un savant, ni un épi : ils se déclassent dans la funeste engeance des intermédiaires, si maltraitée en économie politique.

Et pourtant, c'est comme intermédiaire que le Voyageur mérite de la société, non comme intermédiaire entre le fabricant et le débitant de drap ou de peinture, mais entre les réserves de vie nationale et le consommateur d'idées, le menu peuple de chez nous, les compagnons de voyage ou d'hôtel, livrés en proie aux mauvais hâbleurs ou aux pourvoyeurs d'anglicisation. Car avec leurs boîtes d'échantillons et leurs livres de commande, les Voyageurs de Commerce, qu'on a déjà décorés du titre de Chevaliers errants, emportent sur la route un modeste bagage d'apostolat, quelques poignées de vérité à répandre, quelques points d'enquête à vérifier, le désir convaincu de relever leur profession par leur dignité personnelle, et la résolution de gêner, sinon de pourfendre les mécréants et de défendre à la manière antique le faible et la femme, en l'occurrence, le français officiel et la foi attaquée.

Sans doute, il serait trop généreux de croire que tous et chacun des commis-voyageurs, s'emploient avec la même

fougue à être semeurs d'idées ou d'énergie : leur Association catholique ne date que de 1914, elle ne compte encore que les huit cercles de Montréal, Québec, Sainte-Marie de Beauce, Saint-Hyacinthe, Ottawa, Hull, Sherbrooke et les Trois-Rivières, et ses six cents membres actifs n'ont pas encore eu le temps de s'aguerrir à souhait. Par ailleurs, les œuvres mises au crédit des Voyageurs de Commerce ne leur sont pas particulières; d'autres qu'eux voyagent, certes, par affaires ou par plaisir, qui en profitent pour s'instruire, instruire et *servir*; mais comme ils ne courent pas le pays par métier, c'est aux voyageurs entre les voyageurs, aux Voyageurs avec un grand V, qu'on a bien voulu confier l'honneur de dire à la veille des excursions d'été, ce que peut être l'apostolat du voyage.

On reconnaît assez généralement aux commis-voyageurs une verve intarissable, un fonds d'histoires amusantes, un esprit pratique, le talent, presque le génie de la persuasion, un front à ne reculer devant rien ni personne, et diverses autres qualités qui gisent leurs défauts et rendent leur commerce agréable. C'est tout cela qu'ils font servir à la Cause, dans une action plus ou moins intense, parfois imperceptible parce qu'elle est passagère, ordinairement efficace parce qu'elle est répétée. Pour caractériser dans une comparaison guerrière leur lutte pacifique, les batailles rangées ne sont pas leur fait; ils laissent conquérir les colons, les industriels et les intellectuels; eux préparent ou parachèvent, ils tirent les premiers coups et les derniers, ils sabrent les avant-postes et nettoient les suprêmes îlots de résistance. Dans la lutte pour l'existence nationale, ils ne sont ni l'état-major, ni l'aviation, ni l'artillerie, ni l'infanterie obscure et puissante de nos paroisses rurales; ils sont d'humbles sans-grades, agents de liaison, observateurs, francs-tireurs au hasard

des rencontres, et le plus souvent cavalerie légère qui vole et prodigue l'escarmouche — à la housarde !

\* \* \*

Un sociologue, Ollé-Laprune peut-être, indique en deux mots un programme très pratique pour ceux qui désirent travailler à l'amélioration sociale : c'est de « ne pas s'user à des plans d'universelle réforme, et de mettre la main à l'œuvre là où l'on est, dans sa sphère, dans son coin, dans son village ». Or, les Voyageurs sont partout, ils vont dans tous les coins, ils traversent tous les villages : s'ils se décident de mettre la main à l'œuvre, leur action peut rayonner loin. Ce n'est pas à eux qu'on reprochera de se ronger la cervelle à tirer des plans et à creuser des phrases; ils sont les plus pratiques des hommes, pas théoriciens pour un sou; ils ne calculent que par addition et multiplication. Leurs études sont finies depuis longtemps, et si quelques-uns lisent encore pour se tenir et tenir les autres au courant des œuvres et des choses, ce n'est pourtant pas chez eux qu'on ira chercher les rats de bibliothèque. Leur modeste lot d'idées n'est pas une vague brume qui s'effiloche entre le monde antique et le monde moderne, mais une poignée de clous qui piquent bien et qui tiennent. Ils ne regardent en arrière que pour mieux courir de l'avant : quatre ou cinq bons gros principes adaptables à toutes les situations règlent leur conduite; quelques armes légères et fines brandies par une volonté décidée, la crânerie de gens qui font le bien par sport, c'est tout le secret des Voyageurs de Commerce.

En guise de préparation aux œuvres, ils ont les Retraites fermées, l'école du cœur, où se forge le caractère. Jules Ferry disait que « quand on a du caractère, on l'a toujours

mauvais ». Par bonheur, les retraites sont là pour le redresser, ou même pour en donner. De cette récollection annuelle de trois jours, que même les purs athées d'Europe recommandent au nom de la psychologie pour restaurer l'emprise de l'esprit sur la matière, les Voyageurs sortent avec des convictions remises à neuf, dans une âme qui n'est pas de trempe à se laisser avilir. Or, comme dans la nature humaine les sentiments élevés fraternisent dans les profondeurs de l'être, et que chez nous plus qu'ailleurs la foi se fond avec le patriotisme, la franchise, le courage et les autres qualités supérieures, ils puisent dans ce rehaussement d'âme un élan vers le mieux, un zèle à le réaliser dans tous les domaines et à bloquer tout ce qui peut diminuer la patrie en l'éloignant de Dieu. « *Langue et foi* », « *Dieu et Patrie* », c'est la devise de tous nos cercles. La liberté et la gloire ne sont-elles pas comme le royaume des cieux, qui souffre violence et que les violents emportent? . . .

Le Voyageur de Commerce se guérit lui-même avant d'être médecin; s'il avait de mauvaises habitudes, il se range, et désormais, à la satisfaction admirative du patron et de tout le monde, c'est moralement qu'il a ses élégances. Son heureuse faconde servira ses désirs de prosélytisme; son affiliation aux cercles lui vaudra d'abord un fier appui moral, puis une source d'instruction provenant de la mise en commun de renseignements et d'observations de toutes sortes. Une bibliothèque choisie pour lui facilite ses lectures; des causeries de confrères ou d'invités le mettent au courant des questions brûlantes ou simplement importantes; il tire de là sa provision d'arguments clairs et faciles qu'il pourra monnayer en voyage, servir chauds dans les discussions, ou lancer le premier, avant que de mauvais semeurs n'aient déformé l'opinion. Les récits d'exploits des camarades à panache renouvellent l'ardeur, et le lundi

matin, quand on s'éparpille dans toutes les directions, nombreux sont les braves qui emportent dans leurs valises autre chose que du matériel, bien résolus à faire des affaires un apostolat et de l'apostolat une affaire. Dans tout Français, ici comme en France, il y a du Cyrano !

\* \* \*

En quoi consiste au juste cet apostolat du voyage ? Si l'on excepte quelques retentissantes campagnes en faveur du français et la propagande tangible des imprimés (35,000 livres et tracts, 20,000 almanachs de la Langue française et de l'Action catholique, et 130,000 images du Sacré-Cœur à afficher contre le blasphème), si l'on excepte leurs organisations de retraites, de conférences et le mouvement qu'ils inaugurent en faveur de la *Colonisation* et du *Rapatriement*, l'action des Voyageurs est assez difficile à spécifier : elle est variée comme les personnes qu'ils rencontrent, les discours qu'ils entendent, les situations où ils se trouvent. Selon le mot de Bazin, « on a trois ou quatre fois dans sa vie l'occasion d'être brave, et tous les jours celle de n'être pas lâche ». Ne serait-ce pas déjà prêcher que d'offrir partout le spectacle d'un gentilhomme d'une tenue morale sans reproche ? Mais on ne se contente pas des rôles muets : la parole a été donnée à l'homme pour exprimer sa pensée, surtout quand il en a une bonne et que le voisin n'en a pas, comme il arrive souvent dans ces conversations de route et d'hôtel, où s'épanouissent les hâbleurs, banqueroutiers, marchands de bluff, coqs de village, chicaniers, mangeurs de curés, tous ceux-là, distingués ou brutalement sots, fumant le cigare ou la pipe culottée, qui ont besoin pour se voir et se faire voir en beau de ravilir les autres, surtout les nôtres. La

Bruyère a brossé leurs ancêtres, il y a deux siècles; s'il voyait donc les rejetons, que notre libre démocratie n'a fait qu'enjoliver ! Citons quand même : « Parler et offenser, pour de certaines gens, est précisément la même chose. Ils sont piquants et amers; leur style est mêlé de fiel et d'absinthe : la raillerie, l'injure, l'insulte leur découlent des lèvres comme leur salive. Il leur serait utile d'être nés muets... »

On s'applique du moins à les rendre muets : ce qu'il y a de plaisir à rembarquer ces poseurs qui tablent sur la timidité des bons, cet élément de défaite; qui roucoulent à tort et à travers devant une basse-cour peu belliqueuse, qui sourit et n'en peut mais. Un mot bien choisi ou une réplique bien menée rivera son clou à ce bourreur de crânes; un simple coup d'épingle crèvera ces blagues qui se croient des lumières, et le beau diseur ne tardera pas à expliquer autrement ce qu'il voulait dire, ou à prendre l'air d'un homme qui voudrait bien s'en aller.

Il est étonnant ce qu'il circule d'idées croches chez notre heureux peuple. Devant toutes sortes d'affirmations saugrenues lancées par des champions de fumoir, qui sauvent le pays, bien assis sur leur tribune, par tous ces *rien-fauteurs* de la race qui n'ont jamais rien bâti, et n'en sont que plus braves à critiquer, les bonasses auditeurs approuvent, dépassent et flottent comme des bouchons à tous les courants de la conversation. Et l'on décidera que les Canadiens d'Ontario devraient bien profiter du règlement XVII pour que leurs enfants sachent l'anglais à la perfection; que toutes les religions se valent parce que des protestants sont plus *messieurs* que certains catholiques; que les Unions ouvrières nationales sont des folies, mais que l'Internationale apportera le salut; que la France est un pays fini, mais que les États, par exemple !... que les

cultivateurs devraient vendre leurs terres aux Polonais et aux Italiens et venir vivre de leurs rentes en ville; qu'il faudrait prendre les Anglais par la douceur, ne pas les irriter pour rien, leur parler anglais, et patati, et patata, et contre la religion, donc ! Le malheur, c'est que les trois-quarts du temps, il ne se trouve personne pour foncer sur ces mauvais apôtres, pour goûter la fière volupté d'utiliser sa verve à fouetter ces singes qui montrent la lanterne magique. Les Voyageurs de Commerce ne recherchent pas la lutte, mais ils ne font pas figure de déserteurs. Ce qu'ils s'en sont payé de bonnes aux jours héroïques des débats sur l'instruction obligatoire ! Nos cercles avaient étudié la question; ils distribuèrent des tracts sur les droits des parents et pratiquaient le vieil axiome de guerre français de toujours marcher au canon. Ils ont eu de jolies rigolades ! Encore aujourd'hui, dans certaines régions plus visitées, des individus regardent, avant de déblatérer, s'il n'y aurait pas quelque bouton-insigne des Voyageurs de Commerce, dans les environs...

\* \* \*

J'ai signalé plus haut la diffusion de cent trente mille images du Sacré-Cœur portant l'inscription : *Ne blasphémez pas*. La campagne contre le blasphème ne devrait pas être laissée au clergé seul, mais s'organiser dans toutes les classes du peuple, comme naguère celle de la Tempérance et aujourd'hui celle de la Colonisation. Nous sommes en train de devenir un peuple de *sacreurs*. *L'Action française* (juin 1919) louait le geste d'un prêtre qui avait fait erier à la foule devant le Saint-Sacrement exposé : « Seigneur, bénissez la langue française ». Est-ce que la multitude de nos blasphèmes, injurieux à Dieu directement, n'attire pas

des malédictions et ne retarde pas le triomphe de notre Cause? Jeanne d'Arc commença par réformer ses soudards, parce que, disait-elle, « ce sont les péchés qui font perdre les batailles », et elle prit les moyens les plus délicats pour corriger le vaillant La Hire de ses jurons, qui n'étaient d'ailleurs que des mots doux, à côté des horreurs de nos employés de moulins et de nos spectateurs des joutes de sport.

Il faut absolument nous guérir de cette ignoble habitude, que les enfants contractent à entendre leur père, qui n'existe pas chez les moins religieux des Français et qui a jeté une ombre au tableau glorieux de nos soldats outremer. On ne rencontre pas seulement des invétérés qui jurent comme ils respirent, sans s'en apercevoir; nous avons des blasphémateurs authentiques, malfaisants, rageurs, qui scandalisent et terrorisent, et que personne n'ose museler comme des chiens dangereux. Tel contremaître en macadamisage a terrifié, l'année dernière, toute une bonne population rurale, et nul n'a réclamé du gouvernement son exécution. Il doit revenir cette année: on en gémit d'avance, on courbe l'échine, on ne sait pas agir. Il y a des peines inscrites dans la loi contre de tels crimes: il faudrait faire des exemples, p'aider quelques cas-types un peu partout, et faire retrancher de la société par voie judiciaire les monstres incapables de parler convenablement. Que l'opinion publique se dresse contre le blasphème comme contre l'ivrognerie; que les patrons le chassent de l'usine et les honnêtes gens de leur entourage. Déjà les Voyageurs de Commerce ont essayé avec succès diverses méthodes, depuis la leçon entre quatre—z'yeux jusqu'à l'affichage, pour les distraits, de cartes du Sacré-Cœur sur les murs d'usines, d'hôtels, de magasins, de chantiers, de mou-

lins, etc. Et vraiment, ils ont constaté des mieux remarquables, chez notre bon peuple, qui jure sans y penser.

Tel Voyageur en articles pour forgerons entend sacrer les flâneurs du village, qui ont rendez-vous à la forge. Il sort de ses échantillons une image, qu'il cloue bien à la vue : « Vous êtes tous des Canadiens, vous autres ? des catholiques ? Vous avez des enfants ? Regardez bien cette image, et quand l'un de vous jurera, montrez-la-lui du doigt, ça suffira ! » Six mois après, le forgeron montrait au Voyageur l'image, toujours éloquente, et en demandait une provision pour d'autres endroits publics : « Vous m'avez quasiment guéri : ça me gêne, devant le Sacré-Cœur ; et, vous savez, il y a un grand mieux dans le village » . . .

Tel autre, sur la route de La Tuque, va s'asseoir avec des bûcherons qui jurent à tous les cinq ou six mots. Il s'insinue, les fait jaser de leurs affaires, de leurs familles, et leur demande s'ils sacrent comme cela devant leur mère ou leurs enfants ? Ces bons gaillards répondent qu'il n'y a pas de danger, mais qu'au dehors, ils hurlent avec les loups : ça part tout seul. — « Tenez, clouez cette carte dans votre *camp*, ça vous y fera penser ». Ils en demandent d'eux-mêmes une douzaine pour les cabanes voisines, et descendent de bonne humeur, décidés à se corriger et à aider les autres.

Un tel a guéri tout un atelier de trente hommes à faire payer un sou d'amende par juron ; et ils sont fiers : « Il y a un mois, je payais trente sous par jour, et aujourd'hui je m'en tire avec deux sous. »

Tel autre descend du train et demande un cocher qui ne blasphème pas. Maintenant on le reconnaît et chacun crie en l'apercevant : « Moi, monsieur, je ne sacre pas ! »

De grâce tous, au nom de la bonne éducation française, par respect pour notre langue et pour notre foi, guérissons notre peuple de ce vice épouvantable, cent fois pire que les

anglicismes et les bouches molles, et balayons de chez nous cette atrocité que Dieu réproûve et qui fait perdre les batailles.

\* \* \*

Respectons notre langue et faisons-la respecter. C'est probablement dans la conquête du français officiel que les Voyageurs ont le plus heureusement travaillé. Outre les enquêtes, vœux ou protestations, c'est par l'action directe que leurs services ont eu le plus d'effet.

L'*Action française* a publié naguère certains communiqués de luttes et de victoires. La besogne se continue plus rapide, car, aujourd'hui, à peu près tout le monde s'en mêle. Nous avons subi trop longtemps un traitement de Ruthènes, dont nous ne voulons pas dans l'Ontario, et que nous endurions ici, au cœur de la Nouvelle-France, où les visiteurs pénétraient sans s'apercevoir qu'ils fussent sortis des provinces anglaises ou des États-Unis. Aujourd'hui ce n'est pas parfait, mais le mieux est sensible : les employés sont presque tous bilingues sur les chemins de fer nationaux de Cochrane à Campbellton et même à Moncton, puis de Québec aux frontières sud et sud-est, car toutes les lignes ont été faites, et même le *Maine Central*, qui court quarante milles dans Compton, publie des horaires français.

Il a fallu parfois employer les grands moyens, faire fâcher, puis faire sauter nombre de conducteurs et de vendeurs de billets : plusieurs unilingues refusent maintenant des positions dans Québec et obtiennent la faveur d'aller vivre sous un ciel meilleur. Les anecdotes épiques fourmillent. Un conducteur fait le matamore devant un Voyageur qui n'entend pas le *Tickets, please*. La galerie s'amuse énormément. Le Voyageur, froid comme glace, griffonne sur son calepin. La scène change : — « Vous n'avez pas l'intention de me dénoncer ? — « Oui, je l'ai ! Et vous allez voir lequel est le serviteur de l'autre, ici !

— « Ne faites pas cela; je vous prie de m'excuser; ma femme est canadienne-française, j'ai huit enfants. . . »

— « Vous leur enseignerez le français, à vos enfants ! Je vous pardonne, mais vous avez insulté toute une race, faites vos excuses à tout le monde, ici. » Et, casquette à la main, honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, le pauvre diable s'exécute : *Gentlemen*, « *I beg your pardon.* »

Tel autre Voyageur, élevé dans un centre tropontarien, parle encore difficilement le français; mais son cœur vaut mieux que sa langue. Un jour, en descendant de Saint-Jérôme, il se suggestionne à froid, veut gagner sa victoire, tient tête au conducteur et se voit arrêter au Mile-End. Un bon Canadien de détective lui demande pourquoi il ne veut pas donner son billet ?

— « Je veux absolument le donner, ce billet, mais on ne me l'a pas demandé. Le conducteur a fait le tour des Anglais, pas des Canadiens !. . . » Le brave sergent de ville sourit et relâche son homme, qui, lui, ne lâche pas son affaire et obtient en haut lieu une circulaire prescrivant le français sur tout le réseau québécois du Pacifique-Canadien.

Il y avait « quelque part en Nouvelle-France », un kaiser à mettre à la raison : les Canadiens devaient se quêter des interprètes ou faire des contorsions de langue pour acheter leur billet. On défie un Voyageur, qui avait déjà obtenu la mise à pied du chef de gare de . . . . ., d'obtenir quelque chose de ce tyranneau. La station est bondée : notre homme avise deux amis de Québec : « Je vais passer le premier, vous allez voir comment faire. . . » Il demande, insiste, tient bon et contraint l'employé à recourir à un M. Lavoie, intelligent bilingue, qui pour cette raison n'était que manœuvre aux bagages : « *Lévoy, come here!* » Lavoie arrive, saisit le clin d'œil des Voyageurs, explique ingénument et retourne à ses ballots. Le deuxième se

présente, puis le troisième, et la scène se renouvelle à la grande confusion du vendeur de billets, qui a dans son bureau deux visiteurs officiels, et au grand amusement de la galerie, qui rigole et applaudit sans se gêner.

Sur le bateau qui conduisait au congrès de Chicoutimi, en juin 1919, quelques Voyageurs s'unirent aux jeunes de l'A.C.J.C. pour faire des représentations à la *Canada Steamship Lines*, qui n'a su répondre autrement qu'en modifiant les noms du *St-Irénée* et du *Saguenay*, je crois, en ceux de *Cape Trinity* et de *Cape Diamond*, noms inouis dans la géographie. Comme le mot d'ordre vient de Toronto, il s'agit d'organiser les offensives !...<sup>1</sup>

Dans les hôtels on a marché à la conquête des menus bilingues. Il est presque honteux d'avouer que même chez nos compatriotes cela ne s'est pas fait tout seul. Il a fallu les menaces et même leur exécution pour réduire certains entêtés : « Monsieur, j'ai derrière moi sept cents Voyageurs qui payent bien : vous n'en verrez plus un seul digérer ici vos menus anglais ». Deux semaines plus tard, une lettre d'excuse apportait le menu désiré. En fait de journaux, on ne trouve souvent dans les salles d'attente et les salons de coiffeurs que la *Police Gazette*, des feuilles anglaises et nos gros quotidiens jaunes, phonographes reproducteurs des gazettes de New-York, qui nous préparent l'esprit aux magazines, au cinéma et à toute l'intoxication américaine.

— « Monsieur, vous nous servez bien à table, mais l'homme ne vit pas seulement de pain ! Je voudrais un journal qui a du bon sens : avez-vous *Le Devoir* ? *L'Action catholique* ? *Le Droit* ? Pensez-vous que je vais lire vos gazettes de pendaisons ?... »

<sup>1</sup> Au moment où ce numéro va sous presse, on nous affirme, de la *Canada Steamship*, qu'il y a maintenant, sur ses bateaux, des menus bilingues. Dont acte. L'A.F.

— *Le Devoir* ne fait pas de faveur aux hôtels, et vous êtes seul à le demander.

— Qu'est-ce que vous chantez ? Tenez-vous un hôtel au rabais ? Je vous abonne tout de suite, et plein prix. Vous allez voir si on va le lire » . . .

*Vous êtes le seul à le demander . . .* Voilà la raison de notre faiblesse dans toutes nos réclamations ; voilà qui explique comment, après cent soixante ans de vie au milieu de nous, les Anglais ne se donnent pas la peine de nous demander notre argent dans notre langue. Car, en fin de compte, est-ce le vendeur ou le client qui doit se mettre à la portée de l'autre ? Le pire ennemi du français, c'est le Canadien qui se met en quatre pour parler anglais ; c'est le lâcheur, le lâche qui ne veut pas faire sa part de résistance ou de conquête ; c'est le déserteur qui a horreur du sang, surtout du sien.

Les mois de vacances multiplieront bientôt les voyages ; les expériences, les réclamations, les protestations devront pleuvoir en grêle, de partout, tout le temps et partout. Certains groupes d'écoliers ont déjà montré comment peut tenir la jeune garde. Que tous y aillent de leur écot. Il ne s'agit pas d'être toujours désagréable et de se promener la verge à la main. Les procédés sévères, exaspérés, ne sont pas les moyens uniques ni usuels des Voyageurs de Commerce : ils sont de trop bonne race française pour cela. C'est plutôt par l'entregent, le gai compagnonnage et ce classique esprit de conversation que nous héritons du grand siècle qu'on peut acquérir des sympathies, redresser des idées, rendre moins sûrs d'eux-mêmes les fanatiques à préjugés. Sans se contraindre et sans ennuyer, il est possible de parler non-seulement pour parler, mais pour dire des choses, instruire et faire vouloir. Pas n'est besoin d'être une encyclopédie de connaissances utiles et inutiles,

il suffit d'être droit, d'avoir quelques idées fécondes et de la résolution. Les oreilles sont au plus offrant, au plus décidé parleur. Les mauvais apôtres ont tort de parler mal, mais cent fois raison de parler : le peuple n'écoute que celui qui parle, c'est du La Palisse. « On doit couper la main à ceux qui, ayant la vérité dans cette main, la ferment », disait quelqu'un, rééditant ainsi la comparaison évangélique de « la lumière cachée sous le boisseau ». Que nos mains à tous soient des mains qui sèment; et si le hasard des affaires, des vacances, de la vie nous promène à tous les coins de la province ou du pays, que nos mains sèment partout, inlassables et généreuses, afin qu'il germe et fleurisse de tous côtés des œuvres et des hommes.

J.-A. BERNIER

---

## POUR DOLLARD

---

*L'Action française* a fait à Carillon, le 24 mai, son pèlerinage annuel. Il a obtenu un fort beau succès.

Au moment où nous publions ce numéro, de nombreuses lettres nous apprennent que la fête de Dollard a été célébrée en beaucoup d'endroits. Elle entre dans les mœurs. Tous ceux qui l'ont célébrée cette année rêvent de manifestations plus grandes pour l'an prochain; les autres font des projets. Nous reviendrons sur ce sujet.

## PROPOS DU 24 JUIN

---

Ne croyez nullement à l'intention d'encadrer, en pareil milieu, ce qu'un orateur sacré appelait un jour : *les clichés fanfarons de nos 24 juin, plus verbeux que pratiques*. Notre intention est tout autre.

Parce que des abus se sont glissés dans nos célébrations de la Saint-Jean-Baptiste, parce que des esprits gouailleurs se sont moqués des cavalcades et du mouton, allons-nous cesser toute manifestation patriotique le jour de notre fête nationale ?

Ce serait méconnaître la nature humaine. Pour guérir un mal, le jeûne absolu ne vaut guère mieux que la suralimentation à outrance.

Restons dans les bornes. Donnons à la nature son aliment. Ne la privons pas d'un tonique indispensable.

La fête nationale est une institution qui répond à un instinct naturel. Des hommes qu'unissent les mêmes intérêts, à plus forte raison des liens de race, tendent à se réunir, à des époques périodiques, pour discuter de ces intérêts ou resserrer ces liens.

Chaque peuple a sa fête nationale. L'on y exalte l'amour de la patrie. L'on rappelle les grandes dates. L'on vénère les grands morts. L'on s'attache plus fermement à ses droits. L'on définit avec plus d'ampleur et de détails ses aspirations.

L'abbé Levé nous disait naguère, au Monument national : « *Vous êtes une nationalité parce que vous avez le désir de vivre et la volonté que la race canadienne-française ne soit pas entamée mais s'épanouisse dans la liberté et la justice* ».

*Entité distincte, volonté de la survivance dans la liberté et la justice*, voilà simplifié par un Français qui nous a vus du dehors, un programme de revendications nationales approprié aux circonstances où nous vivons. Mais ce programme ne date pas d'hier. Depuis cent cinquante ans nous nous efforçons de le réaliser, malgré toutes les forces contraires.

La crise que nous traversons cependant, nous oblige à nous attacher davantage à ce programme, et à faire de notre fête nationale une fête pratique.

\* \* \*

Qu'elle ne soit pas une journée d'exercices oratoires nuageux, de processions barnumesques, de feux d'artifice vite éteints. Qu'elle soit une journée d'action patriotique, une journée de résolutions aux lendemains féconds.

Consentir à mettre de côté les processions tapageuses, c'est facile. Mais n'omettons pas, je vous prie, la grande prière publique en commun, au pied des autels. La foi est l'âme même de notre race. Omettre de la manifester publiquement un jour de fête nationale, serait forfaire à l'honneur et aux lois de la vie.

En plein air ou dans l'église, il faut entendre la sainte messe le jour de la Saint-Jean-Baptiste, avec autant de piété, de ferveur, de respect et de décorum que le jour de Noël ou le jour de Pâques. La messe doit être l'article premier, l'acte principal de la journée. C'est l'hommage national et public à Dieu qu'une race obligée à la gratitude ne peut omettre.

Viendront ensuite les discours. Il en faut. Ils sont nécessaires. La parole est l'une des grandes forces du monde. Et toute action qui veut être efficace et se pro-

longer doit s'appuyer tout d'abord sur les puissances de l'esprit.

Après la cérémonie religieuse, que s'organisent l'après-midi ou le soir, des réunions où des orateurs poussent aux résolutions pratiques. De ses chefs, le peuple attend des mots d'ordre.

*L'Action française* a publié dans son numéro de juin 1919 des projets de discours. Nos lecteurs trouveront là d'utiles canevas.

Il est des sujets, cependant, qui, cette année, s'imposent particulièrement à notre attention. *L'Action française* serait heureuse que ses amis en fissent le fond de leurs discours, le 24 juin.

Le premier sujet c'est notre Langue.

Pauvre Langue ! Ses droits sont-ils assez méconnus ?

Et par qui ?

Par nous d'abord. Nous parlons mal. Nous parlons mal au foyer. Nous parlons anglais au dehors. Nous écorchons l'anglais devant tout Anglais qui ne parle pas ou ne comprend pas le français. En face d'un serviteur anglais, d'un commis de magasin anglais, d'un épicier anglais, d'un savetier anglais, d'un vendeur de guenilles anglais, nous hésitons, nous commettons la lâcheté de ne pas exiger le français.

Et comment l'écrivons-nous ?

Très mal, disent les uns.

Du mieux que nous pouvons, répondent les autres !

Une résolution très efficace pour l'honneur de la langue et à la fois fort patriotique serait la résolution de n'écrire que des choses dignes, des choses belles, des choses vraies, en bon français. Ce serait pour nos journalistes, nos écrivains, de former le beau dessein d'illustrer notre parler,

par des œuvres qui seraient l'honneur et la défense de la culture française.

Et les autres, quel cas font-ils de la langue française au pays? Comment la traitent les gouvernements? les municipalités? les grosses compagnies?

\* \* \*

Cinquante-trois ans se sont écoulés depuis que le pacte fédéral a garanti à nos minorités les droits de leur langue au Canada.

Aux derniers jours d'avril 1920, nos députés se lèvent en Chambre, les uns après les autres, pour revendiquer les droits de la langue française. A côté d'eux, la majorité nie ces droits ou demande à délibérer et protège l'injustice dans tous les services publics du gouvernement canadien. C'est la situation officielle du français au Canada.

Faut-il adopter la politique qui demande à la victime qu'on égorge de cesser de troubler le public par ses cris, ou faut-il toujours et sans cesse revendiquer nos droits?

Nous habitons un pays dans lequel nous ne gardons de ce qui est à nous, que ce que nous avons le courage de réclamer.

Profitons de la fête nationale pour faire savoir à nos députés fédéraux que le peuple les écoute et les approuve. Qu'ils sachent surtout que la censure les attend s'ils n'osent protester contre toute injustice et tout oubli à l'égard de la langue française, langue officielle au Canada. Formons un plan de défense. Renseignons nos députés. Aidons-les. Encourageons-les. Dressons les listes de nos mécontentements, des denis de justice. Le temps vient où, selon l'expression populaire, il nous faudra lutter « pour la mort ou pour la vie ».

Mais est-il à propos de s'occuper du status de la langue française dans les autres provinces? Nous mêlons-nous alors d'affaires qui nous regardent?

N'oublions pas, je vous prie, que la province de Québec est directement mise en cause chaque fois que l'un ou l'autre des gouvernements s'adonne à la persécution.

N'oubliez pas, par exemple, que le territoire d'Ontario était inclus dans les limites de la province de Québec quand le gouvernement impérial lui donna, par l'Acte de 1774, le régime des lois françaises et la jouissance de ses us et coutumes.

Par l'Acte de 1791, le Parlement impérial a remplacé, il est vrai, au Haut-Canada, les lois françaises par les lois anglaises, mais il a formellement stipulé que les *privilèges accordés par la capitulation à ses nouveaux sujets devaient rester en vigueur*.

Voilà une vérité historique et légale que tout Canadien français ne doit jamais oublier.

Et si au jour de la fête nationale sa pensée se reporte vers les groupes de compatriotes isolés dans les autres provinces; s'il songe que la population française et catholique du Manitoba possède, de par la loi naturelle, par titre de première occupante, par traités solennels, par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, par le pacte conclu entre les délégués du gouvernement provisoire et de la Puissance du Canada, par l'Acte du Manitoba et des législations subséquentes, possède, dis-je, des lois et des privilèges qu'ont violés les lois sectaires de 1890; s'il songe à ce fait concret qui illustre la situation de tous nos compatriotes de l'Ontario; les petits enfants de l'école du Sacré-Cœur de Green-Valley obligés de se réfugier un jour dans un hangar à grains afin de pouvoir apprendre librement la langue maternelle; si le Canadien français de Québec veut bien refaire

cette revue d'histoire contemporaine, la vérité historique et légale prendra à ses yeux une importance capitale; il ne craindra pas de s'immiscer dans les affaires d'autrui en rappelant à ses compatriotes, que la langue française, « *la langue des pionniers du Canada* » comme l'appelait Lamarche, ne jouit pas en ce pays des mêmes droits, des mêmes privilèges que le gallois au pays de Galles, que le français à Maurice, que le hollandais en Afrique du Sud. La question du français regarde tout le monde au Canada. Tous, nous sommes intéressés au respect du droit et au maintien de la justice en ce pays.

Les faits persistent. Les denis de justice sont permanents. Les ironies continuent. A certaines heures la majorité complimente la province de Québec sans paraître s'apercevoir de la couleur d'hypocrisie dont s'enveloppent ces procédés. C'est une tactique cousue de fil blanc dont le sens ne doit plus échapper à personne. Ce n'est pas d'hier qu'il est décrété que le Canada devra être unilingue. Et pour obtenir cette fin, les Anglais comptent beaucoup plus sur notre abstention que sur leur propre action. Ne sommes-nous pas suffisamment avertis ? Tant de faits, et qui se répètent depuis tant d'années, ne nous ont-ils enfin édifiés sur la réalité de ces choses, sur le fond de cette situation ?

La fête nationale est une exceptionnelle occasion de nous rappeler ces vérités. Énumérons-les. Commentons-les. Méditons-les. Ancrions-les dans nos âmes, soyons-en les chevaliers vaillants.

\* \* \*

Plus près de nous, les municipalités, les grosses compagnies s'agitent et se démènent et complètent l'œuvre

des fanatiques. Elles tendent à faire de l'anglais l'unique langue commerciale et publique.

Questions de détails auxquelles nous donnons trop d'importance, disent certains, comme si à force d'être répétée une sottise pouvait cesser d'être ce qu'elle est. Quand le français aura évacué tous les terrains, il sera peut-être un peu tard pour nous apercevoir de l'importance des détails.

Oh mes amis ! Ne vous laissez pas fléchir par la critique intempestive. Occupez-vous des détails. La vie en est toute pleine. Aux formules anglaises substituez, chaque fois que vous le pouvez, des formules françaises. Revendiquez le bilinguisme national. Exigez des compagnies qu'elles vous parlent votre langue. Et s'il ne vous est possible que de substituer des mots français aux mots anglais, faites-le, et conseillez à vos compatriotes de le faire. Les puristes se font de plus en plus nombreux parmi nous. Ils ne laisseront pas longtemps se perpétuer l'insouciance ou la lâcheté des autres, qu'il faudrait appeler justement, cette fois : une ignominie indigéniste.

Que nos compatriotes entreprennent, par exemple, cette année, de faire le nettoyage français de nos petites villes et surtout de nos villages et de nos campagnes. Là aussi, l'on attaque le caractère français, la physionomie française de notre pays. N'est-ce pas une autre ignominie, une honteuse capitulation que d'apercevoir à la devanture de maisons canadiennes-françaises, des *Windsor Hotel*, des *King George Hotel*, des *Licensed to retail*... ? N'est-ce pas non plus pousser trop loin une coupable complaisance, que de laisser des compagnies anglaises et hélas ! quelquefois françaises, placarder partout dans nos campagnes et dans nos villages, des affiches, des annonces exclusivement anglaises ? Que les orateurs de la Saint-Jean-Baptiste dénoncent ce scandale.

\* \* \*

Un autre sujet d'importance nationale sur lequel il plairait à l'*Action française* d'insister mais que le cadre de cet article ne nous permet que d'indiquer aujourd'hui aux orateurs du 24 juin, c'est celui de nos *organisations professionnelles*.

Ce sujet intéresse surtout les ouvriers des villes. Mais il intéresse la race entière. Nous livrons nos intérêts, nous nous livrons nous-mêmes à des étrangers qui ignorent notre langue et nos aspirations quand ils ne leur sont pas hostiles. Et ce sont nos classes laborieuses qui en sont les premières victimes.

A l'occasion de la première semaine sociale, la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organise pour le 24 juin, une grande manifestation ouvrière, où l'opportunité des syndicats nationaux sera mise en lumière. Il faudrait que dans tous les centres ouvriers de semblables réunions eussent lieu le même jour.

Ils se font de plus en plus nombreux aujourd'hui les convaincus, les actifs, les ardents qui comprennent qu'on n'aime vraiment sa race que si l'on aime tous les éléments qui la constituent. Si, à certains moments, tel ou tel sujet est d'importance capitale, les droits de la langue en particulier, il n'est jamais permis de se désintéresser des autres éléments essentiels de la vie du peuple. L'organisation professionnelle s'impose aujourd'hui. Faisons en sorte d'en assurer le succès, à la lumière des enseignements de l'Église et selon nos propres conditions de vie sociale, économique et nationale.

Joseph GAUVREAU.

## BILINGUISME A L'ÉCOLE PRIMAIRE

---

On parle beaucoup depuis plusieurs années du remaniement des programmes de l'école primaire. On les trouve trop ambitieux dans leur tendance encyclopédique; on voudrait les émonder et renvoyer aux écoles spéciales bien des matières qui ne font pas nécessairement partie des connaissances rudimentaires des petits qui gravissent les premiers échelons du savoir humain. Ce qui n'est pas de nature à diminuer les difficultés qu'éprouvent nos pédagogues dans leur entreprise c'est qu'ils doivent faire entrer dans ces programmes l'étude de deux langues : la langue maternelle et une autre langue que nous appellerons la « langue seconde ».

« Rien ne sert de se fâcher contre un fait ». Nous vivons dans une confédération bilingue, constituée principalement par les descendants de deux grandes races qui ont contribué dans la vieille Europe, à la diffusion de leur civilisation respective. Ils vivent ici en communauté d'intérêts politiques et économiques sous le drapeau britannique, mais parlent deux langues différentes qui ont des droits égaux au point de vue constitutionnel.

Mais ces descendants des Français ou des Anglais, parlant deux langues différentes, ne pourront se comprendre que dans le cas où l'un des deux, au moins, parlera la langue de l'autre. De là, la nécessité de l'enseignement bilingue.

Je sais bien qu'il est une façon sommaire de régler cette question : c'est de proclamer partout « une seule langue, un seul drapeau, et une seule nationalité ».

C'est une solution simpliste qui enlèverait au Canada le cachet d'originalité qui le distingue de la monotonie

anglo-saxonne dans l'Amérique du Nord. Nous ne voulons pas, nous, que l'on s'oppose au libre développement de notre esprit national. Nous tenons à perfectionner la partie française de notre culture, tout en tenant compte de la partie anglaise, par laquelle nous entrons en communication avec ceux qui dédaignent la première. C'est cette double culture qui est notre marque spéciale, le signe distinctif de notre race, le caractère que nous voulons conserver, parce que nous n'avons pas envie de « démissionner. »

Pour garder le génie de la race française, nous devons surveiller avec soin une tendance que je crois déplorable. De plus en plus on nous parle de l'étude de l'anglais dans les écoles primaires. Si nous laissons certains esprits introduire les réformes qu'ils désirent, nous n'aurons bientôt qu'une mentalité commerciale anglaise qui se soucie fort peu de la saine pédagogie. Et pourtant, c'est cette science qui veut rendre puissantes les intelligences dans le sens de leurs qualités héréditaires, c'est elle qui cherche à développer davantage les qualités du cœur reçues de la nature.

Il est des qualités de race formées par les siècles que l'éducation doit cultiver. Ce sont celles-là surtout que l'enseignement complet de la langue maternelle, avec tous ses exercices, met en pleine valeur. Gardons-nous donc de négliger cette culture en y substituant presque insensiblement les méthodes anglo-saxonnes et la langue anglaise. Si vous prêtez l'oreille à certains discours, vous entendez souvent la même note : « Apprenons l'anglais, devenons anglais, et enrichissons-nous comme les Anglais ».

Sans doute que l'enseignement de l'anglais est nécessaire; mais là n'est point le remède à tous nos maux. Sans doute que nous reconnaissons l'utilité de cette langue seconde pour les Canadiens français, mais encore faut-il

organiser nos programmes suivant les lois de la logique et du bon sens.

\* \* \*

Il peut y avoir trois catégories d'écoles bilingues : des écoles dans lesquelles la langue maternelle des enfants est le français; d'autres dans lesquelles la langue anglaise est la langue maternelle, et enfin des écoles qui réunissent sous le même toit des élèves des deux langues ou des deux nationalités. Si les élèves d'une école bilingue sont tous d'une même nationalité la langue maternelle doit être officiellement celle de l'école : le français pour les écoles françaises; l'anglais pour les écoles anglaises.

Chez tous les hommes d'expérience, l'opinion tend à s'accréditer que l'enfant doit d'abord apprendre à lire, à écrire et à compter uniquement dans sa langue maternelle. Il faut en dire autant, croyons-nous, de son initiation première aux autres matières de l'enseignement primaire. Aujourd'hui, plus que jamais, il faut insister sur ce point. La langue véhiculaire doit être la langue dont on se sert pour enseigner toutes les matières des programmes pour les écoles primaires. C'est le moyen d'éviter la crise de l'enseignement du français. On se plaint de tous côtés que les enfants, voire même les jeunes gens qui sortent de nos maisons d'éducation, ne savent plus écrire correctement le français. Remettons la langue française à sa place. A tout seigneur, tout honneur.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Voici comment M. Van Cauwelaert pose la question en Belgique :

« Faut-il qu'on recule la seconde langue jusqu'au deuxième ou troisième degré, comme nous le proposons, ou faut-il laisser pleine liberté sous ce rapport ? »

Je crois que la thèse en principe n'est pas contestable; il faut que l'enfant ne poursuive la connaissance d'une deuxième langue que lorsqu'il possède convenablement la langue maternelle.

Je crois que ceux qui prétendent le contraire, même parmi les inspecteurs, ou bien n'envisagent que l'enseignement du français indé-

Mais alors me direz-vous, quelle place faites-vous à la langue seconde, à la langue anglaise pour les écoles françaises et à la langue française pour les écoles anglaises ?

Une fois admis le principe sacré que la langue maternelle est la langue officielle de l'école, on consacrera, chaque jour, à partir de la deuxième année, à l'étude de « la seconde langue » un temps plus ou moins considérable, proportionnellement à l'importance du but à atteindre, à la grandeur des obstacles à surmonter.

Ainsi l'on devra, ce me semble, faire une distinction très nette entre les écoles de la ville et les écoles de la campagne. Qui osera prétendre que tous nos petits campagnards doivent passer à l'étude de l'anglais un temps aussi considérable que les gars des villes, en particulier de la ville de Montréal ?

Et ne dites pas que tous les enfants des campagnes peuvent devenir des citoyens des villes. N'allez pas leur mettre en main un instrument qui favorisera l'exode vers les villes. Dans des pays de la vieille Europe, en France notamment, on s'est aperçu trop tard que la diffusion à la campagne et à la ville du même enseignement primaire a

pendamment du reste du programme, ou bien possèdent une connaissance imparfaite de la psychologie des langues; mais il est de fait que l'enfant qui a pris connaissance dans sa langue maternelle de ce que sont des règles de grammaire et de syntaxe, par voie de comparaison il lui sera très facile de saisir les règles qui régissent une langue qu'il ne connaît pas. Mais pour que l'enfant possède ce que l'on appelle « l'esprit d'une langue », il faut commencer par permettre qu'il s'assimile le génie de la langue première. Car l'enfant, même avant l'âge de scolarité, acquiert naturellement le génie de la langue. Si vous ne troublez pas prématurément le travail de croissance linguistique par des influences hétérogènes, quand il commet des erreurs grammaticales, ces erreurs sont presque toujours logiques, répondant à des lois psychologiques, qu'on appelle le génie de la langue. »

*La réforme de l'enseignement populaire en Belgique*, par Léon de Baeune, inspecteur général de l'Enseignement primaire de Belgique, page 227.

poussé vers les centres les petits ruraux porteurs des mêmes certificats d'étude que les petits citadins. *Principiis obsta.* N'attendons pas que le mal se soit aggravé pour enrayer l'exode des campagnes. La « grande amie » pleure déjà d'être délaissée par un trop grand nombre de bras valeureux qui, au lieu de venir se fatiguer dans les usines, eussent fait un travail plus utile de défrichement et d'ensemencement sur nos belles terres canadiennes.

Que jamais la langue seconde ne prédomine, même vers la fin du cours ! Je sais bien que je vais contredire une pratique chère, peut-être à quelques-uns de nos amis. Mais pour les enfants de langue française qui se préparent au commerce, les matières spéciales doivent s'enseigner dans la langue maternelle. Je veux bien que l'on donne tous les termes techniques en anglais. Mais de grâce, que l'on sauvegarde le principe : La langue maternelle doit être la langue véhiculaire pour l'enseignement de toutes les matières à l'école primaire. Et que l'on tienne sérieusement compte de la langue maternelle dans les examens !

Si l'on trouve dans la même école des enfants dont la langue maternelle est le français et des enfants dont la langue maternelle est l'anglais, il ne faut plus tenter la désastreuse expérience de mettre ces élèves de nationalité différente dans la même classe, et de leur enseigner en même temps les deux langues. Quand j'ai commencé à visiter les écoles de Montréal en 1906, j'ai trouvé de petits Anglais et de petits Français dans le même cours. L'avant-midi, on enseignait du français et l'après-midi de l'anglais. Le résultat le plus net obtenu, c'est qu'à la fin de l'année les élèves ne savaient ni l'une ni l'autre des deux langues. Les maîtres passaient leur temps à répéter en français et en anglais des leçons fastidieuses. Il était pénible d'entendre les pauvres petits mélanger les prières dans les deux langues

qu'on voulait leur enseigner simultanément avec une cruauté digne d'un autre âge et d'un autre pays.

Il faut, dans ces cas, organiser deux cours parallèles et méthodiquement gradués. A un moment déterminé de la journée les maîtres et les maîtresses échangent leurs classes et vont pendant quelque temps enseigner leur langue aux élèves de l'autre nationalité. C'est un enseignement rationnel de la langue seconde; et les diverses matières du programme s'expliquent et s'apprennent dans la langue maternelle qui demeure la langue véhiculaire de l'enseignement général.

Il ne faut jamais violenter la nature. Ce serait exposer la formation intellectuelle de l'enfant à d'inutiles retards et condamner son esprit et ses connaissances initiales à un état de confusion déplorable. C'est la langue qui résonne autour de notre berceau et charma notre enfance qui doit dominer à l'école primaire, en dépit des tendances de plusieurs pédagogues montréalais qui ne parlent que de la langue seconde pour les Canadiens français et qui semblent ignorer dans leurs visites et dans les examens qu'ils font subir aux enfants, qu'il y a autre chose que de l'anglais, dans nos écoles.

Nous ne voulons pas de solution de continuité entre nous et l'âme des aïeux. « Un de nos plus ardents désirs », dit excellemment le père Janvier,<sup>1</sup> « est de connaître leurs pensées, leurs ambitions, leurs rêves, les secrets de leurs cœurs. Vous savez que ce désir pousse parfois aux évocations où se plaît la magie, tant il est profond et obstiné ! Eh bien ! la langue nationale nous met en communication avec l'âme des générations disparues. Celles-ci ont coulé leurs idées, l'expression de leurs joies, de leurs inquiétudes.

<sup>1</sup> *Exposition de la morale catholique. La Charité. Carême 1914.*  
p. 155.

de leurs espoirs, le souvenir de leurs revers ou de leurs victoires dans nos mots tous tirés de notre langue. Grâce à la langue nous sommes en relation avec l'âme de nos pères, ce qui est le désir de l'amour, grâce à elle, nous savons ce qui les préoccupait, ce qui les enchantait, ce qui les navrait, nous vivons avec ceux qui ont connu saint Louis, Louis XIV, Napoléon, et nous partageons pour ainsi dire leur existence de chaque jour. Comment ne pas avoir le culte des formules qu'ils ont employées, comment ne pas garder avec un soin jaloux le sens qu'ils donnaient à leurs discours, comment ne pas préférer à toutes les autres la langue de la patrie qui nous lie si intimement au passé de nos familles et de notre race? » Voilà sans doute qui est parler d'or. On me le concèdera. Mais on ne manquera pas de faire valoir, pour les Canadiens français, la nécessité de savoir l'anglais pour gagner leur pain de chaque jour. Halte-là! Le meilleur moyen de savoir une « langue seconde », c'est d'abord et toujours d'apprendre sa langue maternelle. Et cela est d'autant plus vrai que « l'anglais », selon l'énergique expression de M. l'abbé Henri Beaudé, « c'est du français prononcé différemment ». On prétend que dans le vocabulaire anglais, l'on compte jusqu'à 25,000 mots qui ont été empruntés à la langue française, sans presque subir de modification. Celui qui sait le français apprend donc facilement l'anglais. Nous l'avons du reste constaté jadis, quand nous exercions nos fonctions de « maître d'école » au milieu des nôtres. Plus d'une fois nous avons donné des dictées, des rédactions anglaises à des élèves qui avaient appris l'anglais comme langue seconde dans une école organisée logiquement, où la langue maternelle était la langue véhiculaire pour les diverses matières enseignées. Nous soumettions exactement à la même épreuve les élèves des écoles où l'on mettait les deux langues

sur un pied d'égalité. Invariablement, nos élèves qui avaient étudié dans des écoles où la langue maternelle, gardant tous ses droits, était la langue véhiculaire de tout l'enseignement, écrivaient mieux l'anglais que les camarades soumis au régime débilisant de deux langues enseignées également à l'école primaire.

Au surplus, il ne faut pas avoir à l'école primaire de visées trop ambitieuses pour l'enseignement des langues. La formule que nous croyons juste, est celle-ci : culture soignée de la langue maternelle ; connaissance courante de la langue seconde, Évidemment les petits Canadiens français qui sortent de l'école primaire ne peuvent pas savoir l'anglais comme les élèves de langue anglaise qui n'ont appris que leur langue maternelle. Les heures de travail sont limitées et la capacité cérébrale l'est également. Mais ils doivent connaître la langue française, être capables de s'en servir dans tous les domaines et dans tous les pays. Il faut être naïf pour s'imaginer que l'on puisse posséder la langue seconde, comme si l'on n'avait jamais appris que celle-là. La Belgique est un pays bilingue. Les Belges sont moins exigeants pour la connaissance de la langue seconde ; mais ils sont plus justes. Lisez ce que disent deux pédagogues de tout premier ordre sur la connaissance des deux langues : « Si l'élève parvient à entretenir dans cette langue (la langue seconde), une conversation et une correspondance sur les choses les plus usuelles, le résultat est satisfaisant. Il n'est pas nécessaire qu'il sache rédiger sans faute et d'une manière élégante ». <sup>1</sup>

Les Suisses ne pensent pas autrement et dans l'organisation de leurs écoles dans les différents cantons, il est toujours une langue, la langue maternelle, qui est la langue véhiculaire de l'enseignement : langue française dans la

<sup>1</sup> Haustrate et Lebeau, *Cours complet de pédagogie*, p. 370.

Suisse française; langue allemande dans la Suisse allemande; langue italienne dans la Suisse italienne. Les enfants apprennent une langue seconde, selon les besoins locaux et particuliers.

Au surplus, pourquoi voudrait-on faire si peu de place au français dans nos écoles françaises, non seulement dans la province de Québec, mais dans tout le Dominion? Il nous semble bien que le français est une des langues civilisées. Et pourquoi nos compatriotes anglo-saxons verraient-ils d'un mauvais œil les efforts que nous faisons pour rester ce que nous sommes avec notre mentalité, notre conscience, notre âme canadienne-française? Nous n'entravons pas leur projet de demeurer anglais. Et certes, nous l'avons surabondamment prouvé par tout notre passé. La population anglaise jouit chez nous de la plus grande liberté d'organiser son enseignement comme elle l'entend. Bien qu'en grande majorité dans la vieille province, nous n'avons jamais songé un seul instant à lui imposer l'obligation d'apprendre le français.

Mais alors pourquoi renoncerions-nous à assurer la survivance du français au Canada! Pourquoi laisserions-nous entamer petit à petit le bloc national par des concessions intempestives, en laissant croire qu'il n'y a qu'une planche de salut : l'anglais et toujours l'anglais.

Que cette langue seconde pour nous ait sa place dans nos écoles! Nous en sommes.

Nous favorisons cet enseignement, mais à son heure et à sa place. Nous désirons que nos écoles soient en mesure de donner un cours d'anglais le plus efficace que possible. Mais nous ne voulons pas que dans l'emploi des méthodes et des procédés pour l'étude de cette langue seconde, nous produisions une déviation dans la mentalité du petit Canadien français.

Je n'ignore pas les efforts que l'on fait à l'heure actuelle pour maintenir la méthode directe, dans l'enseignement de l'anglais, et je crois bien que l'on a raison. Cette méthode est dite maternelle, parce qu'elle imite la nature et fait passer de la langue parlée à la langue écrite. Elle s'adresse surtout aux sens qui jouent un rôle prépondérant dans l'acquisition des idées : l'ouïe et la vue., etc.<sup>1</sup> Mais passons, et laissons aux pédagogues le soin de tracer la ligne de conduite.

Pour nous, nous avons voulu, tout simplement, rappeler que, d'après une loi immuable, chaque être doit se développer selon sa nature, et chaque groupe national selon ses aspirations séculaires et son tempérament. Autrement, on foule aux pieds les germes des plus belles qualités, et on détruit les plus belles espérances. Quand on nous parle de la supériorité des Anglo-Saxons, rappelons-nous le mot de Brunetière, sur lequel je veux terminer ces lignes ; il est également vrai pour nous.

« Les Anglo-Saxons doivent la place qu'ils occupent dans le monde depuis cent ans à la ténacité de ce qu'on pourrait appeler leur nationalisme. Ils le doivent à ce qu'ils sont, toujours et en tout, demeurés des Anglo-Saxons. Ce qu'ils sont et quoi qu'ils soient, défauts et qualités mêlés et compensés, ils le sont pour avoir mis à l'être une merveilleuse obstination ; et, si nous voulons les imiter, la manière n'est pas de les copier servilement, ni de démarquer, pour ainsi dire, leurs habitudes, mais d'être nous, comme ils sont eux ; de persévérer dans la direction, d'abonder dans le sens de notre propre histoire ; et ainsi d'ajouter d'âge en âge un anneau à la chaîne de nos traditions. »

Abbé Philippe PERRIER.

<sup>1</sup> Houstsate et Labeau, page 372 et suivantes.

# LE « COURS D'HISTOIRE DU CANADA »

De M. CHAPAIS

---

En relisant l'autre jour, pour le profit de mes élèves, le tome premier (1760-1791) du *Cours d'histoire du Canada*<sup>1</sup> de M. Thomas Chapais, j'ai jeté sur le papier quelques réflexions. Les voici, telles que j'ai pu les rédiger à la hâte entre deux classes d'histoire du Canada.

## I

Ce volume est une œuvre d'une grande valeur historique et littéraire. Il couvre une des périodes les plus tragiques de notre histoire. Nos pères, sous la main de Georges III, le plus autoritaire des souverains anglais, eurent à subir pendant trente et un ans, un régime purement autocratique. Il prit le nom d'abord de gouvernement *militaire* (1760-1764); c'est l'époque des gouverneurs-soldats : Amherst, Murray, Burton, Gage; c'est l'époque de la justice éperonnée, surtout dans le district de Québec. Le régime s'appela ensuite le gouvernement *arbitraire* : c'est une simple proclamation de Georges III, sans consultation ni vote du parlement impérial, qui morcelle le Canada et y institue cours de justice, conseils législatif et exécutif. Et cela dure dix ans, jusqu'en 1774, où Londres nous expédie un gouvernement plus régulier : c'est *L'Acte de Québec*. Le grand souffle de la liberté qui soulevait alors les colonies américaines semble avoir pénétré jusqu'au parlement impérial. . . .

<sup>1</sup> COURS D'HISTOIRE DU CANADA, tome I, 1760-1791, Québec, 1919. En vente à l'*Action française*, Montréal (\$1.50 port en plus.)

Et nos pères luttèrent sous ces divers régimes : questions nationales, questions religieuses, questions juridiques soulevèrent fortement les esprits. Comment un historien gardera-t-il le sang-froid voulu, la sérénité d'âme requise pour parler sans parti pris de ce qui touche de si près à sa langue et à sa foi ? M. Chapais l'a fait avec un calme dont on ne saurait trop le louer.

Puis l'époque est fertile en documents précieux. Amas de requêtes et de pétitions entassées à Londres, correspondances officielles des gouverneurs, des évêques, des principaux officiers en charge, instructions royales et réponses des ministres aux gouverneurs, l'historien doit tout voir, doit tout lire, doit tout contrôler scrupuleusement, s'il veut faire œuvre durable. M. Chapais est abondamment documenté ; il refait l'histoire de cette période d'après les textes originaux. Son volume est une mine inépuisable pour les historiens et un guide précieux pour les professeurs.

Au cours de ses recherches l'historien a rencontré des faits, a mis la main sur des documents qui montrent les nôtres sous un jour défavorable. En 1774, ils étaient sur le bord d'un abîme. L'âme nationale, tiraillée en tous sens, risquait de s'égarer et de détruire en un jour tout un passé de loyauté et d'honneur à la parole jurée. Escamoter les faits répugne à un historien sérieux. Aussi M. Chapais nous donne un travail qui joint à la sérénité et à la documentation abondante, une parfaite probité littéraire.

La lecture de ce volume s'impose à tout homme soucieux d'étudier l'histoire sans préjugés et sans passion, d'autant plus qu'il est l'œuvre d'un écrivain de race. Il n'y a guère de fatigue à parcourir ces pages si claires, si limpides, si françaises de tenue et d'expression. C'est sans effort que le lecteur saisit la pensée de l'auteur, et toute sa pensée. M. Chapais a en horreur les à peu près, les

ambiguïtés, les expressions ampoulées ou vaporeuses. Il conçoit bien et il énonce clairement. Sa phrase courte, vive, forte, d'une belle simplicité classique, procure des jouissances d'art.

Par-ci par-là, une émotion vraie, sinon soutenue et fréquente, ajoute un charme à ses pages. On devine que la main qui tient la plume est catholique et française. Et on est bien aise à l'auteur de n'avoir pas dépouillé complètement sa personnalité, de nous avoir montré un cœur qui aime sincèrement son pays. Les pages émues qui introduisent le premier cours, celles qui apprécient si justement le beau rôle de l'Église dans notre pays, au deuxième cours, et enfin, au sixième cours, celles qui rendent hommage à la clairvoyance des chefs lors de l'invasion américaine, sont vraiment caractéristiques sur ce point. On les relit sans se lasser.

M. Chapais manie avec une étonnante facilité les idées et les textes. Et c'est qu'il y en a des idées dans ce volume substantiel ! M. Chapais n'écrit pas pour le plaisir d'écrire ; il dit quelque chose dans chaque chapitre, et à chaque page. et il appuie ses assertions de citations bien choisies. Combien de nos historiens n'ont pas su tirer bon parti de leur abondante documentation, et nous ont donné des œuvres indigestes, mal ordonnées et d'une lecture fatigante. Le *Canada sous l'Union* de M. Turcotte en est un exemple fameux. M. Chapais est maître de son sujet et le traite de main de maître. Il garde pour lui la poussière des vieux documents et l'ennui de leur lecture ; il donne au lecteur la joie d'une pensée forte, précise, qu'appuie, de temps à autre, une citation heureuse. A ce point de vue, le cinquième cours, qui nous introduit au parlement impérial au jour de la discussion de l'*Acte de Québec*, est un véritable chef-d'œuvre.

Évidemment nous avons affaire à un historien de vieille date et à un écrivain de race.

## II

Ce volume n'a pas la prétention de tout dire sur cette période de notre vie nationale. C'est un cours d'histoire du Canada, nous dit l'auteur lui-même. Or, ajoute-t-il, le cours « comporte moins de particularités, moins de développements; il doit viser davantage au tableau d'ensemble et à l'accentuation plus vive des faits, des moments caractéristiques. » Le lecteur ne doit pas perdre de vue cet avertissement s'il veut apprécier à sa juste valeur l'ouvrage de M. Chapais. Il lui saura gré d'avoir comblé des lacunes par des notes abondantes et substantielles et par des indications précieuses d'ouvrages à consulter. M. Chapais garde le mérite de suggérer ces lectures, d'ouvrir des horizons à une infinité de points de détails se rattachant aux grandes questions religieuses, nationales et juridiques, et d'indiquer les sources de renseignements. L'éminent professeur de l'Université Laval plane au-dessus des agiotages des coulisses parlementaires de Québec et de Londres; il étudie surtout les tournants politiques de notre histoire au cours de cette période : au lecteur de se renseigner sur les questions connexes et secondaires.

Et le lecteur trouvera plus de piquant, après avoir lu M. Chapais, à se renseigner sur l'administration de la colonie. Amherst, l'homme des capitulations de Louisbourg et de Montréal, disgracié du roi, l'homme des biens des Jésuites; Murray, l'homme des biens des Sulpiciens, à la politique si louvoyante, ennemi des nôtres d'abord, puis, fortement talonné par les chefs militaires de Montréal et des Trois-Rivières, devenu notre défenseur éloquent; Car-

leton, doux, sympathique, si clairvoyant en face des menaces de guerre; Haldimand, le Suisse méfiant et dur; Grégory, notre premier juge en chef, ancien pensionnaire des prisons de Londres; Mazères, Mills, Grant, toute une bande de corbeaux voraces, amis du pouvoir, qui se jettent sur les belles terres et les places, méritent une étude approfondie.

L'histoire complète ce tableau en nous montrant Murray seigneur de la Malbaie, et ses principaux officiers se taillant des petits royaumes dans le sol canadien; elle dit aussi l'audace de nos deux premiers receveurs généraux, que Londres seul a le droit de surveiller, pris en flagrant délit, la main dans le coffre public, et condamnés, en 1789, à plus de 8,000 livres de restitution; elle dit enfin que si nous avons le droit, par l'*Acte de Québec*, d'arriver aux charges, les Anglais avaient un représentant par deux cents habitants et que nous en avons un par dix mille, et encore à des emplois de second ordre.

Il y aurait tout un petit tableau à faire sur le sort de nos communautés religieuses et de l'enseignement dans notre pays : le collège des Jésuites fermé pour toujours en 1768; défense royale à tout prêtre et à tout étranger d'ouvrir une école sans l'approbation du gouverneur; isolement complet de l'ancienne mère patrie et, comme conséquence de mesures économiques, interdiction de tout envoi direct de livres français sur nos rives; essai de fondation, sous la haute approbation de Carleton, d'une Université mixte; Récollets violemment dépossédés de leurs monastères, convertis en prisons, et de leurs églises de Montréal et de Québec, devenues églises anglicanes; Jésuites condamnés à s'éteindre lentement; Sulpiciens disputant leurs biens à la rapacité des nouveaux venus; réserves d'un septième des terres de tout nouveau canton ouvert à la colo-

nisation, pour l'Église protestante, et un autre septième pour l'instruction publique protestante... Grand Dieu ! que de tripotages et d'affaires louches dans les coulisses parlementaires.

Si le cours public ne comporte guère ces détails, l'histoire dira aussi notre situation financière et économique dans ces trente et un ans de régime anglais. En 1764 c'est tout le territoire des grands lacs imprudemment détaché du domaine canadien pour être annexé aux États voisins : perte considérable pour le commerce de notre province, et perte même de ces régions lors de l'indépendance américaine, en 1783. Tout le commerce de la vallée du Saint-Laurent passe aux mains des Anglais. En 1765, des compagnies se fondent qui accaparent le trafic au profit du trésor impérial : c'est l'esclavage économique. On va même, en 1768, jusqu'à s'opposer à la création de manufactures canadiennes : Londres prétend au droit d'habiller les coloniaux. En 1784, de nouvelles lois impériales empêchent notre commerce avec les États-Unis et nous ferment les Antilles anglaises : Londres entend bien monopoliser tout le commerce avec ses possessions tropicales. Il faudra de nombreuses requêtes, des menaces et des années de lutte pour jouir d'une certaine indépendance économique. Nos dépenses administratives, il est vrai, étaient soldées par Londres ; mais ces lords du commerce, en bons Anglais, donnaient d'une main pour prendre de l'autre deux fois plus.

Je m'arrête, je paraîtrais vouloir refaire en de vastes tableaux notre situation administrative, éducative, économique et financière. M. Chapais, encore une fois, touche à ces questions, qu'il développera, sans doute, dans les autres tomes de son cours. Je voulais simplement noter ici

qu'elles se posent à l'attention des historiens, dès cette époque si tourmentée de notre histoire.

## III

Il y a du nouveau dans ce volume : c'est ma troisième et dernière réflexion. Après l'avoir parcouru attentivement, on sent le besoin d'ouvrir le bon vieux Garneau et de relire les quatre longs chapitres qu'il consacre à cette époque. Il est facile de constater que deux historiens de grande valeur, tous deux travaillant sur les documents officiels, n'arrivent pas aux mêmes conclusions et diffèrent de jugements sur des points importants.

Pour ma part, l'avouerai-je, à peine de passer pour arriéré, dans le cours d'histoire du Canada que je donne à l'intéressante jeunesse de mon collège, mon maître est encore François-Xavier Garneau. Je corrige, avec la grande autorité de M. Chapais, l'erreur de notre vieil historien national sur l'exode considérable des nôtres en France, vers 1763, et quelques autres de moindre importance; j'atténue le jugement trop absolu qu'il porte sur le régime militaire; pour le reste, je suis Garneau.

Avec Garneau, si je l'ai bien compris, je vois que toute la lutte contre notre vie nationale et religieuse part de Londres. Dès l'occupation anglaise, le plan de l'Angleterre semble bien concerté : protestantiser et anglifier cette province. J'admets, certes, avec Garneau toujours, qu'il y eut une mentalité différente chez les Anglais du Canada et ceux de Londres, que je comprends ainsi : les premiers étaient plus fanatiques, plus ignorants, voulaient aller trop vite en besogne; les seconds plus clairvoyants, plus politiques roués, et, disons-le, plus larges d'esprit, pour quelques-uns du moins, prêchaient la tolérance, rappelaient à l'ordre nos exaltés, qui en somme ne demandaient que

l'application *intégrale et immédiate* des instructions royales aux gouverneurs. Je rends donc un hommage éclatant à la toute bonne Providence nous ménageant cette situation, pour nous tenir éloignés des Anglais et nous empêcher de perdre à jamais l'héritage précieux de notre langue et de notre foi.

Comme conséquence du fait énoncé plus haut, tout s'explique dans cette époque ténébreuse, même l'*Acte de Québec*. Je le disais, les politiciens de Londres sont clairvoyants; ils savent que la révolution américaine gronde et que les Canadiens souffrent : Carleton dans ses lettres revient sur ces points chaque année. En cas de guerre, nous aurons ici d'admirables défenseurs : les Canadiens sont soldats dans l'âme. Il faudrait si peu de chose pour les contenter et se les attacher... Que les droits naturels des citoyens, les intérêts de la Grande-Bretagne sur ce continent et le maintien de la domination du roi sur cette province, soient les principaux objets à considérer lorsqu'il s'agira d'élaborer une constitution civile et un système de lois pour cette province... Nous devons nous assurer l'affection des Canadiens... Voilà ce que disent en substance ces précieux documents. Et pour être mieux compris Carleton passe à Londres, et nous eûmes l'*Acte de Québec*. « Le but évident de cette loi, écrivait en 1789 le *Quebec Herald*, était d'attacher plus fortement à son gouvernement les nouveaux sujets du roi ».

Avec Garneau toujours, je ne donne guère d'importance aux superbes déclamations en notre faveur qu'a suscitées la discussion du *bill* de Québec : affaire de politique que tout cela. Notre vieil historien national a fréquenté les coulisses du parlement britannique, et il écrit : « Les amis des colonies dans les métropoles sont animés souvent moins par un sentiment de justice que par un esprit d'am-

bition ou d'opposition aux ministres du jour; » et n'oubliez pas qu'il fait cette réflexion de profonde vérité au sujet du plus grand politicien du temps, William Pitt, devenu lord Chatham. Towshend, Burke, le colonel Barré s'opposent à certaines clauses de l'Acte de Québec qui donnent des libertés aux Canadiens. « Telles sont les contradictions des hommes, conclut Garneau, que les amis de la cause anglo-américaine au parlement britannique, étaient précisément ceux qui demandaient avec le plus d'ardeur l'asservissement politique des Canadiens français. » On appela des témoins, lors de la célèbre discussion du bill, l'un s'appelait Marriott. Je laisse encore la parole à Garneau : « Il se trouva dans une situation singulière. Ne pouvant, à cause de sa charge d'avocat du roi, se prononcer contre la mesure du ministère, il éluda la plupart des questions qui lui furent posées, afin de ne pas contredire un rapport qu'il avait fait au conseil d'État, et qui était sur plusieurs points contraire au projet d'acte soumis au parlement. Il se tira de ce mauvais pas avec une grande présence d'esprit mais en montrant que le sort d'une colonie peut être le jouet d'un bon mot dans la Chambre des Communes ».

Allez croire maintenant au désintéressement de ces politiciens, à leur largeur d'esprit à notre égard. L'un d'eux, le célèbre Fox, lors de la discussion du bill de 1791, a parlé en bon Anglais, et a avoué hautement, à mon sens, le motif qui a guidé l'Angleterre dans sa politique de liberté à notre égard, durant cette période : « Il est important, dit-il, que cette colonie, capable de liberté et de progrès, n'ait rien à envier à ses voisins. Le Canada doit rester attaché à la Grande-Bretagne par sa propre volonté : il est impossible de le conserver autrement. Mais pour cela il faut que ses habitants sentent que leur situation est aussi heureuse que celle des Américains ».

M. Chapais est un historien de grande valeur. Ses idées, ses jugements méritent respect et considération. Les historiens futurs en tiendront compte lorsqu'ils traiteront cette époque si difficile de notre histoire. Accepteront-ils sans discussion sa manière de voir sur Murray, sur les causes de l'Acte de Québec, sur l'esprit général de la politique anglaise à notre égard? Je ne saurais le dire. En tout cas, ils ont la parole. Qu'ils s'arment bien, ils ont affaire à un grand nom et à une grande autorité.

Emile DUBOIS, ptre

Séminaire de Sainte-Thérèse, 5 mai 1920.

---

## POUR JUIN

---

L'encombrement des matières nous contraint de remettre au mois de juin plusieurs articles préparés pour ce numéro, notamment une *Chronique d'art* et notre *Partie documentaire* (affaire Lennox).

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'à l'occasion du cinquantenaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, nous publierons dans ce même numéro deux articles importants : l'un, de Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, l'autre, de M. Noël Bernier, président de l'Association d'Éducation du Manitoba.

Que les commissions scolaires n'oublient point notre  
**SERVICE DE LIBRAIRIE.**

## A TRAVERS LA VIE COURANTE

### L'industrie des conserves

Le *Journal d'Agriculture* publiait, dans son numéro d'avril 1920, deux pages illustrées consacrées à nos fabriques de conserves les plus importantes. La plupart appartiennent à des Canadiens français. Et c'est avec joie que nous avons lu des étiquettes comme celles-ci : Tomates : *La perle de Chambly* — Fèves en cosse : *Vallée du Richelieu* — Moutarde aux fines herbes — Oignons blancs, etc. Les étiquettes vraiment françaises sont cependant l'exception. Telle grande maison de Québec, par exemple, non contente de se parer d'un nom anglais : *Quebec Preserving Ltd*, appelle ainsi ses produits : *Favorite Tomato Catsup*, *Favorite Pure Raspberry Jaw*, etc. D'autres commencent bien : *Vallée de la montagne*, et sur la figure qui représente le légume en conserve : *Délicieuse*, mais au bas : *Tomatoes* et au verso : *Packed by Mount St Bruno Cannery*. On en voit même qui ne faiblissent qu'à la fin : *Fèves au lard : La Cie alimentaire St. Barthelemi, operated by Minoterie St-Laurent Limitée*.

Et c'est ainsi que nous popularisons dans les familles des mots anglais au détriment des mots français. Et c'est ainsi aussi que beaucoup de nos bonnes industries sont mises au crédit des autres. Si un recensement exact pouvait être fait de toutes les entreprises dirigées par des Canadiens-français, on serait étonné de leur nombre et de leur valeur. Et du coup notre réputation d'inhabileté commerciale et de sujétion économique disparaîtrait en partie. Que chacun des nôtres ait la fierté de se montrer sous ses vraies couleurs : ses affaires n'y perdront rien et notre nationalité y gagnera énormément.

### Chez nos grainiers

Cette substitution injustifiable du mot anglais au mot français pour désigner dans notre propre langue différents objets d'usage courant se répand aussi chez les cultivateurs. Les grainiers qui leur fournissent les semences nécessaires en sont responsables. Ils vendent différentes espèces de graines pour un même fruit ou un même légume. A chacune il faut un nom spécial. Et nous avons ainsi l'oignon *Prizetaker*, le haricot *Webber*, les pois *Canadian Beauty*, le chou *Sure-Head*, le concombre *Fordhook*, la

betterave *Crosby*, le blé-d'Inde *Country Gentleman*, la carotte *Main Crop*, le champignon *Pure Culture*, le céleri *Winter Queen*, la fève *Horticultural*, la laitue *Way Ahead*, le melon *Honey Dew*, la citrouille *Luxury*, la patate *Irish Cobbler*, le tabac *Comstock Spanish*, le blé *Five rouge*, etc., etc.

La plupart de ces mots pourraient être traduits en bon français. Notre langue possède des termes correspondants. Pourquoi ne pas les employer ? Un travail partiel a déjà été fait dans ce sens. Il existe des catalogues de maisons françaises : *Déry, Dupuy et Ferguson*, et même de maisons anglaises : *Ewing*, où un bon nombre de mots français ont remplacé, dans l'édition française, les mots anglais. Ceux-ci cependant sont encore trop nombreux. Il serait facile de les faire disparaître. Nous espérons que ces maisons réaliseront ce progrès dans leur catalogue de 1921.

### *Publicité française*

Puisque nous sommes sur ce sujet, signalons les excellents résultats obtenus dans une importante maison anglaise de l'Ouest par un Canadien français tenace. Entré en 1918 chez *Christie Grant* de *Winnipeg*, *M. Albert Béland* s'occupa sans tarder d'y établir une publicité dont bénéficieraient ses compatriotes. En attendant le catalogue général qu'il espère pouvoir publier bientôt, il a répandu de nombreuses circulaires et assuré un excellent service en français. « Chaque fois, écrivait-il récemment aux Canadiens français de l'Ouest, que vous vous servez de votre langue maternelle pour faire vos commandes et votre correspondance avec les maisons anglaises — outre que vous usez de votre droit — vous faites aussi un beau geste, car vous aidez à ceux qui parlent votre langue et de plus vous créez des positions pour d'autres employés de langue française. Un bon coup d'épaule, mes amis ! Donnez la préférence aux maisons de commerce qui s'occupent de vous. Adressez-moi toutes vos commandes et vos demandes d'informations toujours *en français*, et je vous prie d'être assurés que je ferai mon grand possible pour vous donner entière satisfaction. »

*M. Béland*, et la maison qui a retenu ses services et autorise sa propagande, méritent nos félicitations. *L'Action française* les leur offre bien sincèrement.

### *Au ministère des finances*

Nous serions heureux de pouvoir en faire autant pour le gouvernement fédéral. Mais il semble s'attacher de plus en plus à ignorer la langue française. Après l'incident *Dussault* qui mettait en si mauvaise

posture le ministère de la milice, voici l'incident Leclaire où éclate la malveillance du ministère des finances. Parler anglais ou se taire, telle semble être l'attitude adoptée actuellement par ce ministère. En effet, le 26 janvier dernier, M. Alphonse Leclaire, citoyen bien connu de Montréal, recevait du commissaire fédéral des taxes un long document rédigé uniquement en anglais et lui enjoignant de répondre à différentes questions avant le 1er mai. Sinon, une amende de \$10.00 par jour lui serait imposée.

Sans s'émouvoir de cette façon par trop cavalière de procéder, M. Leclaire prit tranquillement sa plume et répondit de façon fort courtoise : « Je reçois aujourd'hui une lettre de vous avec des blancs. Ils sont en anglais (par erreur sans doute). Cette lettre est datée du 2 janvier. Vous seriez bien bon de m'envoyer un duplicata du tout en français, et je serai alors en mesure de vous répondre. »

### *La politique du silence*

Les jours s'écourent et le ministère ne donne aucun signe de vie. Le 16 février, M. Leclaire se décide à écrire une seconde lettre : « Le 26 janvier dernier, je recevais une lettre de vous en anglais. Le même jour je vous écrivais vous priant de m'envoyer le tout en français pour que je puisse vous répondre sans retard. Je n'ai pas encore de réponse. Je crois comprendre que votre lettre contient des menaces si je ne me conforme à votre demande. Je vous prie de nouveau de me donner les moyens de m'y conformer. »

Le croirait-on ? Dans un pays civilisé comme le nôtre, au lendemain de la victoire sur « la barbarie », c'est le silence, un silence méprisant et perturbateur de l'ordre, que les officiers du gouvernement opposent à une telle demande. Mais ils ne gagneront pas leur point. Les circonstances ont voulu qu'ils eussent affaire à un Canadien français fier et tenace. De nouveau, le 19 mars, M. Leclaire écrit au commissaire fédéral : « En réponse à votre lettre datée du 2 janvier, mais reçue seulement le 26 du même mois, je me suis empressé de vous écrire le même jour, vous demandant de me faire connaître en français la teneur de votre lettre écrite en anglais, et de m'envoyer des blancs en français, vous assurant d'une réponse immédiate. Ne recevant pas de réponse, je vous réitérais, le 16 février, la même demande, sans plus de résultat. Dois-je conclure que le fait d'appartenir à « la race supérieure » vous exempte de la nécessité de comprendre plus d'une langue, ainsi que de la loi de bienséance qui exige une réponse à toute lettre, surtout quand

elle vous est adressée à votre sollicitation ? Dois-je m'adresser directement au ministre des finances ou à un autre membre du gouvernement ? »

*Aux députés d'agir* Le 22 avril, quand ce dossier nous a été remis, Ottawa n'avait pas encore bronché. N'avions-nous pas raison d'insister dans notre dernière chronique pour que nos députés fédéraux protestent contre la situation faite à notre langue ? Ce sont de tels dénis de justice qui sapent peu à peu nos droits. Les tolérer c'est accepter la mort.

Pierre HOMIER.

5 mai 1920

---

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

---

*Pour Jeanne d'Arc* — *L'Action française* n'a pas voulu laisser passer sans une manifestation particulière la canonisation de la grande sainte française. Le 16 mai, le jour même des fêtes de Rome, une imposante cérémonie religieuse a été organisée, à sa demande, en l'église du Saint-Enfant-Jésus de Montréal, paroisse de M. l'abbé Philippe Perrier, l'un des membres de son comité directeur. Le R. P. Joseph Papin Archambault, S.J., a prononcé à cette occasion une importante allocution où il a fait ressortir les grandes leçons que comporte pour nous Canadiens français la vie de Jeanne d'Arc, en même temps qu'il montrait la dette particulière que nous lui devons. Une foule très considérable assistait à cette cérémonie. Le même soir, M. l'abbé Perrier parlait de Jeanne d'Arc dans une grande réunion convoquée par *l'Association de la Jeunesse*.

Tout indique que la fête de Jeanne d'Arc deviendra très rapidement populaire au Canada.

\* \* \*

*Pour Dollard* — Nous notons ailleurs, d'un trait bref, les premiers échos qui nous arrivent des fêtes de Dollard. Il faut ajouter que celles-ci auront, le 24 juin, à Montréal, un somptueux prolongement. Car c'est ce jour-là seulement qu'à cause de retards inéluctables aura lieu l'inauguration du monument élevé à la gloire des héros par les soins du comité Dollard. Tous nos amis voudront prendre part à ces fêtes.

Pour répandre la connaissance des faits héroïques de 1660, pour populariser davantage encore le souvenir des martyrs, nous avons édité en brochette populaire, dans notre *Bibliothèque*, les pages du grand ouvrage de Faillon qui forment le récit le plus complet que nous possédions de ce prestigieux chapitre de notre histoire. Cette petite brochure (*L'exploit de Dollard*) et la conférence de M. l'abbé Groulx (*Si Dollard revenait. .*) sont des pièces à répandre partout. Elles se vendent 10 sous (\$8 le cent, \$70 le mille) port en plus.

A l'occasion de la fête du 24 mai, l'*Action française* a aussi mis en vente une rose artificielle, dite *rose de Dollard*, qui a obtenu un gros succès. On pourra s'en procurer encore à l'occasion de la cérémonie du 24 juin. S'adresser à notre secrétariat.

\* \* \*

*Nos publications* — Trois volumes considérables : *Au service de la Tradition française*, de M. Édouard Montpetit (recueil de discours et d'articles), *La Vieille Maison* (vers), de Mlle Blanche Lamontagne, et *Lendemain de conquête*, de M. l'abbé Lionel Groulx (texte des leçons professées l'hiver dernier à l'Université de Montréal) viennent de paraître presque en même temps dans notre *Bibliothèque*. Nous avons donné dans la même quinzaine *L'Exploit de Dollard*, déjà nommé, la *Culture française* de M. Henri d'Arles (texte de la conférence de la Bibliothèque Saint-Sulpice). Nous avons en préparation la *Tragédie acadienne* du même auteur et quelques autres travaux. On voit que notre service de publications ne chôme point. Nous sommes simplement gênés par la difficulté de nous procurer le papier nécessaire.

*Lendemain de conquête* et *la Vieille Maison* sont des livres à 90 sous; *Au service de la Tradition française* se vend \$1; *L'Exploit de Dollard* et *la Culture française* appartiennent à la collection à 10 sous. Le port est toujours en plus.

\* \* \*

*Les abonnements à \$5 et \$10* — Et ceci nous amène à reparler des abonnements à \$5 et \$10, institués pour faciliter les commandes de nos amis et qui ont déjà obtenu un gros succès.

L'abonnement à \$5 permet la réception, sans commande spéciale, de toutes nos publications, sauf la revue; l'abonnement à \$10 permet la réception des mêmes publications, plus les *Canadians* particulièrement

intéressantes publiées ailleurs. C'est ainsi que les abonnés à \$10 pourront recevoir les *Croquis laurentiens* du Frère Marie-Victorin, le nouveau livre de M. l'abbé Guindon : *En mocassins*, etc.

Le mécanisme est très simple : on souscrit \$5 ou \$10 et, dès que paraissent les ouvrages, le service de librairie de l'*Action française* les fait parvenir aux souscripteurs. Si l'on désire renouveler la commande, il suffit de jeter à la poste une carte postale. On voit l'économie de correspondances, de timbres, et de chèques. La souscription épuisée, un avis prévient l'intéressé d'avoir à la renouveler.

Le service de librairie de l'*Action française* se tient du reste à la disposition de tous nos amis qui désirent se procurer des livres, du pays ou de l'étranger.

\* \* \*

*Notre concours* — Nous sommes maintenant assurés que notre concours d'art dramatique obtiendra un succès considérable. Des écrivains connus nous ont déjà manifesté leur intention de prendre part au concours. Le sujet intéresse beaucoup. *L'anglomanie*, cela prête aux plus piquantes études de mœurs.

Il suffira de s'adresser à notre secrétariat pour obtenir sur ce concours tous les renseignements utiles.

\* \* \*

*Nos dossiers* — Nous sommes à constituer des dossiers sur la question du français. Nos amis feront bien de nous communiquer le plus de pièces possible à ce propos.

\* \* \*

*Pour la propagande*. — C'est l'heure de donner un nouveau coup de collier. Les voyages de vacances sont fort utiles pour cela. Il faut augmenter le tirage de la revue et populariser les publications nouvelles.

Et qu'on n'oublie point surtout de solder les arrrages. C'est peu de chose pour chacun, mais beaucoup pour l'œuvre.

Jean BEAUCHEMIN.